

Réaction des auteurs à la critique de M. Paillé de l'article

*«Évaluation de l'impact relatif des facteurs influençant la
dynamique de la concentration ethnique dans les écoles
de langue française de l'île de Montréal»*

Marie McAndrew et Michel Ledoux
Immigration et métropoles
Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration,
L'intégration et la dynamique urbaine
Montréal (Qc) H3C 3J7

Il est toujours stimulant pour des chercheurs de constater que leurs travaux suscitent un examen critique. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que nous avons pris connaissance des commentaires de M. Paillé sur un objet dont nous avons signalé, dans notre article, la grande complexité sur le plan méthodologique, ainsi que sur notre démarche dont le caractère exploratoire et les limites avaient également été clairement identifiés. Toutefois le texte de M. Paillé nous laisse largement sur notre faim. En effet, l'essentiel de sa critique, qui porte sur la définition des bassins et le rôle de l'accueil dans la genèse de la concentration ethnique, révèle une incompréhension de l'objet même de recherche et des réalités scolaires. De plus, il se montre incapable de suggérer des pistes méthodologiques alternatives convaincantes.

Rappelons, d'abord, que notre étude s'inscrit dans la grande tradition américaine de recherche appliquée cherchant à identifier si le focus de l'action publique en matière de déségrégation scolaire doit être socio-écologique (politiques de logement) ou scolaire (busing, redéfinition des bassins d'écoles, de l'allocation de certains services ou même des limites des commissions scolaires). En d'autres mots, le pourcentage de la population d'origine immigrée sur un territoire donné

(ici l'Île de Montréal) est pris pour acquis et c'est la surreprésentation de la clientèle d'origine immigrée dans certaines écoles par rapport à cette moyenne que l'on cherche à expliquer. Cet angle particulier ne nous conduit évidemment pas à ignorer, en accord avec les commentaires finaux de M. Paillé, le fait que le pourcentage de population d'origine immigrée à Montréal puisse relever d'autres facteurs. Nous ne contestons pas non plus l'intérêt d'une étude longitudinale de l'évolution du phénomène de la concentration ethnique en milieu scolaire que nous avons, d'ailleurs, récemment amorcée (Mc Andrew et Jodoin 1999).

Par ailleurs, le choix d'une échelle binaire (+ 50 % - 50 %) s'est imposé pour des raisons de clarté. Nous n'avons fait ce choix dans le cadre de nos études sur la concentration ethnique (Mc Andrew et Ledoux, 1994, 1995, 1997) que dans le but d'explorer les facteurs à l'origine du phénomène. Comme chacun sait, la complexité trop grande d'une typologie peut réduire son caractère heuristique ou son utilité.

Dans notre perspective, il fallait donc trouver une approche qui permette d'évaluer jusqu'à quel point les écoles à haute concentration sont des écoles de quartier (concentration ethnique = concentration résidentielle) ou au contraire des écoles dont la fréquentation semble relever d'autres facteurs (dualisme confessionnel du système; politiques scolaires relatives à l'affectation des clientèles ou des classes d'accueil; stratégies des acteurs). *A priori* donc, il est absolument essentiel, lorsqu'on définit ce que pourrait être le quartier «naturel» de recrutement d'une école, que celui-ci ne coïncide pas systématiquement avec ses inscriptions réelles (à moins, bien entendu, qu'à l'opposé de ce que n'importe quel observateur peut constater, toutes les écoles de l'île ne soient des écoles de quartier, auquel cas nous n'aurions pas mené notre recherche). La critique principale de M. Paillé -- des bassins sans commune mesure avec les inscriptions -- porte donc à faux.

De plus, la réalité scolaire montréalaise, caractérisée par un dualisme linguistique et religieux (du moins à l'époque de la réalisation de notre étude) et une densité de peuplement variable, fait en sorte que les parents et les élèves, selon leur quartier de résidence, leur niveau scolaire, leur langue et leur religion (ou les stratégies diverses, non liées à l'appartenance religieuse, qui pouvaient les amener au choix d'une école protestante) ne sont pas toujours à la même enseigne face au marché scolaire. Certains ont accès à plusieurs écoles en compétition sur un même territoire à proximité de leur domicile; d'autres doivent obligatoirement se déplacer. Les critiques de M. Paillé sur l'empiétement des bassins (et sa suggestion subséquente que ceux-ci devraient être mutuellement exclusifs), sur leur non-comparabilité entre les secteurs catholique ou protestant ainsi que sur le fait que certains secteurs de résidence ne sont inclus dans aucun des bassins d'écoles, révèlent donc une méconnaissance de la dynamique des choix scolaires à Montréal. En fait, le modèle alternatif proposé par M. Paillé s'appliquerait tout juste à une petite ville de province et encore, uniquement dans un pays à système scolaire unique comme la France.

Par ailleurs, M. Paillé semble également ignorer que l'absence de classes d'accueil dans toutes les écoles de quartier relève largement à Montréal, étant

donné la densité de la population des nouveaux arrivants sur ce territoire, d'une décision administrative, d'ailleurs en opposition avec la politique officielle de la plus grande commission scolaire de l'île (la CECM d'alors). Il est donc tout à fait légitime de s'interroger sur l'impact de la distribution inégale de tels services sur le territoire, notamment dans le cas des écoles où la clientèle scolaire de l'accueil provient majoritairement ou exclusivement de quartiers éloignés.

Est-ce à dire que nous sommes totalement satisfaits de notre définition des bassins d'écoles à partir de la méthode des UPS ? Certainement pas, comme nous l'avons d'ailleurs souligné dans l'article. Cependant, cette approche est apparue comme la meilleure des approximations après près d'un an de consultation et de testing d'hypothèses diverses avec nos partenaires du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, du ministère de l'Éducation du Québec et du Conseil scolaire de l'Île de Montréal. À cet égard, il est intéressant de noter que le principal débat que nous avons eu au sein de l'équipe concernait l'ampleur des bassins. Toutefois, comme le fardeau de la preuve dans le débat public actuel sur la concentration ethnique penche davantage vers l'explicitation des facteurs scolaires (le «sens commun» porte naturellement vers la concentration résidentielle), il nous apparaissait préférable d'être accusés d'avoir défini des bassins de recrutement «naturels» trop larges que trop restrictifs. En d'autres mots, comme M. Paillé, nous pensons que nous avons effectivement sous-estimé le rôle des politiques et pratiques scolaires dans la genèse du phénomène de concentration ethnique, tout en nous réjouissant que cette première sonnette d'alarme semble avoir généré quelques réactions de la part des décideurs scolaires. À cet effet, sans nous attribuer un rôle central à cet égard, il faut rappeler que l'impact de l'existence de structures scolaires confessionnelles sur le degré de ségrégation scolaire sur l'île de Montréal a été un des facteurs considérés lors de la récente réforme qui a amené la mise sur pied de commissions scolaires linguistiques.

Cependant, il est évident que nous sommes loin de considérer le débat méthodologique sur la définition des bassins de recrutement des écoles de l'île de Montréal comme clos. Nous recevons donc avec beaucoup d'intérêt des suggestions alternatives à la méthode des UPS, en autant que celles-ci soient arrimées à la complexité de la réalité scolaire montréalaise, et adaptées aux limites des données statistiques et scolaires présentement disponibles.

Références

- McAndrew, M. et M. Jodoin. 1999. *L'immigration à Montréal au milieu des années 90 : Volet éducation*. Immigration et métropoles.
- McAndrew, M. et M. Ledoux. 1997. *Identification et analyse des facteurs influençant la dynamique de la concentration ethnique dans les écoles de langue française de l'île de Montréal*. Document de travail déposé au MRCI.
- _____. 1995. «La concentration ethnique dans les écoles de langue française de l'île de Montréal : un portrait statistique». *Cahiers québécois de démographie*, 24.

_____. 1994. *La concentration ethnique dans les écoles de langue française de l'île de Montréal : portrait d'ensemble*. Document de travail déposé au MRCI.